



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/182

**OBJET : SUBVENTION DU TRANSPORT DE PROXIMITÉ
SOLIDAIRE POUR LES SALARIÉS DES CHANTIERS
D'INSERTION**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

**Le 19 octobre de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	E		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/182

OBJET : SUBVENTION DU TRANSPORT DE PROXIMITÉ SOLIDAIRE POUR LES SALARIÉS DES CHANTIERS D'INSERTION

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment son article 3-2-4 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n°2021/016 du Conseil communautaire du 12 janvier 2021 sur la convention d'objectifs 2021 appel à projet insertion professionnelle filière bâtiment,

Vu la délibération n°2021/017 du Conseil communautaire du 12 janvier 2021 sur la convention d'objectifs 2021 appel à projet insertion professionnelle filière environnement,

Vu la délibération n°2021/087 du Conseil communautaire du 8 juillet 2021 sur la délégation d'attribution du Conseil communautaire au Président,

Vu la délibération n°2022/050 du Conseil communautaire du 8 mars 2022 pour l'octroi de la subvention du transport de proximité solidaire pour les salariés des chantiers d'insertion,

Vu le courrier de demande de subvention transmis par l'Association Arcins Environnement en date du 26 juin 2023,

Vu l'avis de la Commission Solidarités et Petite Enfance,

Considérant le projet de convention ci-annexé,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Pour répondre aux problèmes de déplacement des salariés des chantiers d'insertion, les structures associatives d'insertion par l'activité économique (SIAE), Arcins Environnement, les Compagnons Bâtitisseurs et REAGIR se sont organisées pour déployer un transport de proximité solidaire depuis environ deux ans. Un minibus effectue les trajets tous les jours du lundi au vendredi, le matin et le soir, avec un ramassage et une dépose à proximité du domicile des agents ou d'un arrêt de transport collectif.

Lors du dernier bilan, en juin dernier, auquel a participé le service Solidarités de la CCM ainsi que les partenaires institutionnels et cofinanceurs, il s'avère que cette expérimentation en faveur d'une mobilité solidaire remplit pleinement les objectifs fixés. Les publics concernés bénéficient d'un transport qui leur permet d'accéder à l'emploi, d'être présent et à l'heure. Le taux de présentisme sur les chantiers s'est nettement amélioré depuis la mise en place de ce service et n'a jamais été aussi haut. La participation des habitants de la CCM aux chantiers d'insertion, facilitée, est plus élevée du fait de ce transport. Ainsi, en 2020, sur les 19 salariés, 7 personnes résidaient sur le territoire de la CCM, quand en 2022, on compte 17 habitants du territoire communautaire parmi les 21 salariés qui sont employés sur les chantiers d'insertion.

Le montant de la prestation de transport assurée par Titi Floris, puis prochainement par APREVA à partir d'octobre prochain s'élève à 29 140 € auxquels s'ajoutent 5 000 € pour les frais de coordination, soit un coût global de 34 140 €.

Afin de poursuivre cette offre de service, l'Association Arcins Environnement, chef de file sur ce projet, a sollicité la Communauté de Communes de Montesquieu pour soutenir financièrement ce projet à hauteur de 5 000 €. Le Département s'est engagé favorablement à hauteur de 10 000 € pour l'année 2023.

Dans l'attente d'un déploiement d'une offre mobilité en cours d'élaboration et de structuration sur la CCM, il est proposé de venir abonder le budget de ce transport de proximité solidaire.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Arcins Environnement, chef de file, pour financer le projet de transport de proximité solidaire,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement de ladite subvention,
- Prévoit l'inscription de la somme nécessaire au budget prévisionnel 2023.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023_182-DE

S²LOW



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/182

**OBJET : SUBVENTION DU TRANSPORT DE PROXIMITÉ
SOLIDAIRE POUR LES SALARIÉS DES CHANTIERS
D'INSERTION**

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023_182-DE

